

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 55 (1910)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Les manœuvres de la 2me division en 1909  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-339082>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les Manœuvres de la 2<sup>me</sup> Division en 1909.

(Dufour 1 : 100 000, f. XII.)

Le récit qu'on va lire, et qui sera suivi de celui des manœuvres de la 1<sup>re</sup> division, est dû à la collaboration de plusieurs officiers. Bien entendu, les documents authentiques, ordres et rapports de combat extraits des livres d'ordres des unités, lui servent de base. Seules, les appréciations relèvent des collaborateurs du travail.

Est-il besoin d'ajouter qu'ils les émettent sans aucune intention critique? Leur seul désir a été de fixer, pour les rendre plus durables et les mettre à la portée de tous, les enseignements recueillis sur le terrain, et dont beaucoup échappent à qui n'a pas le tableau d'ensemble des opérations.

D'autre part, il n'est pas un commandant de troupes qui ne commette, pendant une période de manœuvres, des fautes en plus ou moins grand nombre. Le bénéfice en est insuffisant si, seul à les connaître, il en tire seul le profit. Chacun de nous doit à ses camarades la leçon de ses expériences, de ses erreurs surtout. A cette condition seulement, les fautes de chacun deviendront moins fréquentes, nos unités mieux commandées, et l'armée plus apte à mener campagne.

Enfin, sans parler de fautes ni d'erreurs, toute décision d'un chef, indépendamment de son succès ou de son insuccès qui ne sont jamais preuve absolue de sa valeur ou de son inopportunité, peut prêter à utile discussion. Les auteurs du présent travail se sont placés essentiellement à ce point de vue. Ils ont vu dans les résolutions prises et les mouvements effectués non le fondement d'appréciations ou de critiques, mais l'occasion de discussions tactiques d'un intérêt général. C'est pourquoi, hors l'exposé des faits, ils ne se sont arrêtés qu'à quelques objets, afin de s'y arrêter plus longuement.

\*  
\*  
\*

Le colonel-divisionnaire Wildbolz, qui dirigeait les exercices en sa qualité de commandant de la division, s'est proposé moins

l'étude du commandement en chef de détachements que l'instruction de détail des unités en sous-ordre. Ainsi qu'il l'a fait observer à diverses reprises dans ses critiques, son but a été, en ne demandant aux chefs la résolution que de tâches tout à fait simples, de leur laisser plus de temps pour veiller au service des ordres et des communications, à la marche du combat proprement dit, au service de sûreté et d'exploration, au passage du combat au repos.

Il a choisi un terrain approprié à ce but, le long du dos d'âne étroit que forme le Vuilly, entre le lac de Neuchâtel et la vallée de la Broye, aux deux extrémités duquel il a mis les deux brigades adverses en présence, les encadrant étroitement entre le lac et les troupes supposées occuper la vallée, au pied même de la côte.

Rappelons que les deux adversaires étaient : du côté bleu, la brigade d'infanterie 4, renforcée des carabiniers 2, des guides 10, du régiment de cavalerie 2, du régiment d'artillerie de campagne 2 et de la compagnie de sapeurs I/2, le tout sous les ordres du colonel Römer; du côté rouge, sous les ordres du colonel Weissenbach, la brigade d'infanterie 3, renforcée des guides 2, du groupe d'artillerie de campagne II/3, de la compagnie de sapeurs II/2.

### Situation initiale.

#### PARTI BLEU.

L'armée rouge s'avance vers le N.-E., entre le lac de Neuchâtel et la Sarine. Ses avant-gardes ont stationné du 25-26 septembre sur le front Combremont-Vaulruz.

L'armée bleue marche à la rencontre de l'armée rouge; ses avant-gardes atteignent le 26 septembre au soir le front Mont Vuilly-Morat-Törishaus.

L'aile droite de l'armée bleue stationne du 26-27 septembre de la manière suivante : à l'extrême droite, la brigade combinée Römer dans le rayon : Joressant-Lugnorre-Motier-Vuilly le Bas-Sugiez-Müntschemier-Ins; R. Cav. 2 à Bellerive-Vallamand. Avant-postes de cav. Chabrey-Constantine. (La Brigade combinée Römer est sous les ordres directs du commandant de l'armée à Aarberg);

le 3<sup>e</sup> Corps d'Armée dans le rayon Galmiz-Kriechenwil-Kallnach. Avant-postes sur le front : Morat-Kl. Gurmels (Supposition).

#### PARTI ROUGE.

L'armée bleue s'avance vers le S.-O. Sa cavalerie indépendante est signalée à Fribourg, Faoug et Ins.

L'armée rouge marche au-devant de l'armée bleue; ses avant-gardes atteignent le 26 septembre au soir la ligne Cottens-Estavayer.

L'aile gauche de l'armée rouge stationne du 26-27 septembre de la manière suivante :

Le 2<sup>e</sup> corps d'armée dans le rayon Torny le Grand-Fétigny-Cugy-Aumont-Surpierre. Avant-postes sur le front Lovens-Payerne, M. 600 m. S.-E. Bussy non compris (Supposition);

à l'extrême gauche, la brigade combinée Weissenbach dans le rayon Montet-Frasses-Estavayer-Cheires-Granges de Vesin ces localités y comprises. Avant-postes sur le front M. de Bussy y compris Corbières y compris.

(La brigade combinée Weissenbach s'est avancée par la route Yverdon-Yvonand. Elle est sous les ordres directs du commandant de l'armée à Moudon).

L'état de guerre a commencé le dimanche 26 septembre, à 6 h. s., les avant-postes devant être en position depuis 5 h. L'exploration n'était autorisée que par des patrouilles de cavalerie de l'effectif de deux escouades au maximum.

## 26-27 septembre.

De part et d'autre, on donne un ordre de stationnement.

### BRIGADE BLEUE.

E.M.B. : Môtier.  
R.I.7: Cudrefin E.M.  
Vers chez Jacob  
Le Moulin,  
Montet.  
R.J.8: Guévaux,  
Mur (E.M.)  
Lugnorre,  
Joessant,  
Sur le Mont,  
Motier.  
Car. 2 : Praz-Nant.  
Guides 10: Sugiez.  
R.Cav.2 : Bellerive.  
Vallamand,  
Salavaux.  
R. A. 2: Ins,  
Müntschemier.  
Génie 2 : Sugiez.  
(1. Comp.)

1. L'armée rouge a stationné les 25/26 sur la ligne *Vaulruz-Combremont*. Notre armée bleue va s'arrêter les 26/27 sur la ligne : *Mont-Vuilly-Thörishaus*.

2. Ma 4<sup>e</sup> brigade combinée stationnera dans le secteur qu'elle a atteint, comme ci-contre.

3. A. *Exploration* : Le Rég. de cav. se couvrira par des avant-postes sur la ligne *Chabrey-Constantine*. Il explorera dès 9 h. s. dans le secteur *Erbogne-Ancienne Broye-lac de Neuchâtel* jusque dans la région de *Combremont*.

Il établira le contact avec les fractions bleues sur notre gauche au S. du lac de Morat.

B. *Sûreté* : La 4<sup>e</sup> Br. se couvre par des avant-postes sur la ligne : *lac de Neuchâtel point 522* (S. Montet)-*Guévaux*.

R. J. 7 : secteur *lac de Neuchâtel* jusqu'à et y compris le *petit chemin S point 522*.

R. J. 8 : secteur du *petit chemin S. point 522* à *Guévaux*.

Les avant-postes garderont avant tout les routes : *Cudrefin-Chabrey* ; *Montet-Bellerive* ; *Mur-Bellerive* ; *Guévaux Salavaux*.

La ligne des avant-postes sera tenue à outrance. Point de feux. Croquis pour 8 h. s. à l'E.-M. de brigade.

4. Les trains de combat et de bagages gagnent de suite les cantonnements des unités.

5. Je suis à Motier. — Le régiment de cavalerie se mettra en relations téléphoniques permanentes avec l'E.-M. de brigade. Les autres unités directement subordonnées envoient de suite des organes de liaison.

Colonel RÖMER.

## A. — EXPLORATION.

Le *R. cav.* 2 stationne le 26 au soir comme suit :

*E. M.* et *Esc.* 4 à Bellerive-Cotterd.

*Esc.* 5 à Vallamand-Dessus.

*Esc.* 6 à Salavaux.

Il établit à 5 h. 05 une ligne de postes sur la route Chabrey-Villars-le-Grand. Ces trois postes de sous-officiers sont fournis par les escadrons 4 et 6. Un peloton de l'escadron 4 est à *Montmagny* comme grand'garde; deux postes de sous-officiers sont vers Constantine et une grand'garde à la sortie ouest de Salavaux (1 peloton de l'escadron 6).

*Deux patrouilles* instruites par le commandant du régiment partent à 5 h. s. L'une, patrouille d'officier, direction *Montbrellos-hauteurs de Combremont-Champtauroz*, l'autre, patrouille de sous-officier, direction *Payerne-Trey*.

Le commandant de la brigade fait savoir au commandant du régiment de cavalerie qu'il n'attend de lui que *deux rapports*, jusqu'au lendemain :

1<sup>o</sup> Le 26 au soir, des renseignements sur les avant-postes et les stationnements de l'ennemi;

2<sup>o</sup> Le 27 à la distribution d'ordres un rapport de situation, d'après les nouvelles de la nuit ou du matin.

En exécution de l'ordre de brigade, les deux régiments forment leur ordre d'avant-postes.

Le 7<sup>e</sup> désigne d'abord le bataillon 19 comme bataillon d'avant-postes proprement dit, les bataillons 20 et 21 devant former un gros des avant-postes. Plus tard, instruit par les patrouilles de l'éloignement de l'ennemi, le commandant de régiment fait simplifier le dispositif. Il reste une grand'garde et des postes de sous-officiers.

Le 8<sup>e</sup> régiment désigne également un bataillon d'avant-postes, le bataillon 24. Voici l'ordre qu'il lui donne :

*Ordre d'avant-postes pour le 26/27 septembre.*

1. Rien de nouveau sur l'ennemi.

Notre brigade stationne dans le secteur indiqué par son ordre de hier. Elle se couvre par des avant-postes de cavalerie sur la ligne Chabrey-Constantine et par des avant-postes d'infanterie sur la ligne lac de Neuchâtel-point 522, sud Montet-Guévaux.

Le régiment infanterie 7, secteur de droite, depuis le lac jusqu'au petit chemin, sud 522, y compris.

Le régiment de cavalerie explore, dès 6 h. s., dans le secteur lac de Neuchâtel-Broye Erbogne, direction générale Combremont.

2. Le régiment infanterie 8, comme secteur de gauche, depuis le chemin sud de 522 non compris, jusqu'à Guévaux. Le gros du régiment reste dans les cantonnements occupés.

3. Le bataillon 24 occupe le secteur indiqué et assure en première ligne les chemins Mur-Bellerive et Guévaux-Salavaux. Il établit le contact avec le régiment infanterie 7 et le régiment cavalerie 2.

Un poste fixe d'officiers fort d'une demi-section sera avancé sur la colline 592 pour observer direction Charmontel-Montmagny-Bellerive et rester en contact continu avec le régiment de cavalerie.

Le bataillon organisera une ligne de relais pour la transmission des rapports de ce poste. Le gros du bataillon reste comme réserve des avant-postes à Mur et se tient prêt à la première alarme.

La ligne des avant-postes doit être tenue à outrance et fortifiée en conséquence.

4. Point de feux aux avant-postes. Le bataillon cuira pour les compagnies d'avant-postes à Mur et leur fera parvenir la subsistance du soir.

5. L'état-major de régiment reste à Mur. Il est relié directement au régiment de cavalerie par un officier de liaison. Les rapports d'avant-postes avec croquis sont à remettre au régiment jusqu'à 7 h. 30 s.

Mot de passe : Berne.

Commandant de régiment infanterie : DE WATTENWYL.

Cet ordre fournit l'occasion d'un débat intéressant, car il autorise, sur quelques points, des opinions différentes.

Mettons-nous à la place du commandant du bataillon. Il lui reste peu à faire : désigner la ou les unités qui formeront les avant-postes, et leur attribuer leurs secteurs de surveillance ; c'est l'essentiel. Son chef lui a dit où il devait placer sa réserve, où il devait faire cuire, comment il devait organiser la transmission des comptes-rendus du poste spécial établi à la cote 592. Il se posera alors deux questions : le règlement qui conseille au chef de se borner à l'indication du but pour laisser au subordonné le choix des moyens a-t-il été observé ? et, sinon, y avait-il un motif de ne pas l'observer ?

Qu'il ait été observé, pas absolument, à notre avis. On ne saurait faire aucune objection à l'invitation adressée au chef de bataillon d'installer un poste fixe à la cote 592 et, même, de lui en spécifier la composition. Le chef de régiment entend être immédiatement renseigné de ce qui se passe dans un rayon ou une direction déterminés ; il entend, d'autre part, rester, en sa qualité de commandant de régiment, en relation étroite avec les avant-postes de cavalerie ; il prend personnellement les mesures

qui lui conviennent. Peut-on en dire autant de l'indication de l'emplacement de la réserve des avant-postes, alors que cet emplacement dépend le plus souvent des dispositions prises pour les avant-postes eux-mêmes? C'est possible, et ce serait dans tous les cas exagéré d'exclure une pareille éventualité. Tout ce que l'on peut prétendre, dans le cas particulier, est que le motif de l'ordre du régiment, probablement justifiable en fait, ne ressort pas du simple récit des opérations.

### BRIGADE ROUGE.

Le commandant de la 3<sup>e</sup> brigade combinée donna l'ordre de stationnement suivant :

1. L'armée bleue s'avance vers le N.-O. Sa cavalerie indépendante est signalée à Fribourg, Faoug, Ins.

L'armée rouge atteint, le 26 septembre s., la ligne Cottens-Estavayer.

*E. M. Br.* Estavayer (Bellevue).

*E. M. R. J. 5:* Montet.  
*Troupes:* Frasses, Montet, Vesin, Grange-de-Vesin, Bollion.

*E. M. R. J. 6:* Estavayer.

*Troupes:* Estavayer, Font, Châtillon.

*Comp. Guides 2:* Estavayer.

*E. M. Gr. Art. II/3:* Estavayer.

*Batt. 2:* Estavayer et à Chables, 1 bat.

*Sap. I/2:* Lully.

*Comm. de place à Estavayer:*  
C<sup>t</sup> R. J. 6.

Notre brigade combinée est à l'extrême gauche de notre armée, entre le lac de Neuchâtel et la rive gauche de la Petite Glâne.

3. Un officier de la comp. de guides 2 s'annoncera le 26 à 11 h. m. au bureau de l'E.-M. de la br. J. 3 pour la réception d'ordres de patrouilles.

Les avant-postes de marche occuperont la ligne de la Corbières-Bussy-Moulin de Bussy :

*R J. 5* dans le secteur Moulin de Bussy-Bussy jusque et y compris la bifurcation des chemins au N.-E. du Z de Sévaz.

*R J. 6* depuis cette bifurcation exclusivement jusqu'à la Corbière. Les croquis des emplacements des avant-postes seront remis au commandant de brigade le 26 sept. à 6 h. s.

Les avant-postes occuperont leurs emplacements à 5 h. s.

*Ravitaillement.* — Pain et avoine pour le 27 septembre seront touchés par les unités dimanche 26 septembre à 8 h. 15 m. à la gare d'Estavayer. Distribution de poste même heure. La viande par les fournisseurs du cours préparatoire. Le ravitaillement à la gare d'Estavayer se fera sous les ordres du quartier-maître du R. J. 6.

*Distribution des ordres* au quartier général de la brigade; l'heure sera fixée plus tard.

Transmis par écrit aux R. J. 5 et 6, à la comp. de guides 2, Gr. Art. II/3 et à la comp. sap. I/2.

*Le commandant Br. J. 3.,*  
Colonel WEISSENBACH.

Avant d'exposer les mesures d'exploration et de sûreté adoptées par la brigade rouge, retournons une minute auprès des bleus et demandons-leur, maintenant qu'ils connaissent le stationnement, si leurs ordres d'exploration à eux ont été tels que, dans le cours ordinaire des choses, ils dussent procurer le maximum possible de renseignements. Ils ont envoyé deux patrouilles à l'ennemi. L'une, d'importance secondaire, patrouille de sous-officier, explore direction Payerne-Trey. En réalité, elle se serait heurtée aux avant-postes du corps rouge. Mais, ce corps n'étant que supposé, la patrouille fit savoir que Payerne était libre.

Quant à la patrouille principale, dirigée sur Montbrelloz-hauteurs de Combremont, sa direction la conduisit sur la droite du stationnement ennemi. L'ordre de la brigade rouge nous apprend qu'en effet le régiment 5 occupait le secteur Bussy-Sévaz.

C'est tout ce que les ordres d'exploration pouvaient procurer; le gros des forces rouges, qui se trouvait autour d'Estavayer, — régiment 6, guides 2, artillerie, — restait à l'abri de l'exploration, aucune patrouille n'ayant été envoyée de ce côté-là, alors même que la grande route du bord du lac pouvait avoir servi à la marche de l'ennemi.

Cela s'explique sans doute par des habitudes de manœuvres, ce qui prouverait — preuve qui n'est pas isolée — que les exercices de paix comportent une part de danger en accoutumant à des raisonnements qui ne sont pas ceux qu'on tiendrait à la guerre. Les patrouilles cherchent le plus souvent l'ennemi en débordant ses flancs, ce que n'empêche pas l'encadrement d'un ennemi simplement supposé; la patrouille d'officier fut donc dirigée du côté où l'opération était possible; et la direction où se trouvaient pourtant les principales forces rouges, mais où le flanc était couvert par un lac nullement supposé, et où, par conséquent, des renseignements n'auraient pu être obtenus qu'en perçant si possible la ligne des avant-postes, cette direction fut négligée comme ne répondant pas aux conditions de l'exploration du temps de paix.

Au fond, ce qu'il faut faire, pour rapprocher les circonstances de manœuvres de celles de la réalité de guerre, c'est interdire aux patrouilles le franchissement d'une limite latérale. Naturellement, leur tâche en est rendue plus difficile; elles ne rapporteront pas

des renseignements en aussi grand nombre, ni aussi précis, mais ce ne serait qu'avantage pour le commandement supérieur qu'une plus grande incertitude rapproche aussi des circonstances de la guerre. Ainsi fit, dès le soir même, la direction des manœuvres, comme on verra ci-dessous.

Pour en revenir à l'exploration de la brigade bleue, constatons, qu'en fait, le major Römer fut informé de la présence de l'état-major de la brigade 3 à Estavayer par une patrouille d'officier d'infanterie. Mais celle-ci avait obtenu ce renseignement par voie civile, voie qui, selon probabilité, n'eût pas été ouverte en temps de guerre.

Fermons la parenthèse, et revenons à la brigade rouge.

#### A. *Exploration.*

Elle débute par une grande reconnaissance du commandant de brigade, accompagné des commandants de régiments, des commandants de batteries, du commandant de Groupe II/3 et du commandant de la compagnie du guides 2. Cet état-major étend sa reconnaissance (3-5 h. s.) jusqu'au point 530, au nord-ouest de St-Aubin.

La compagnie de guides 2, envoie à 6 h. au commandant de la brigade une patrouille d'officier qui reçoit la mission de renseigner le commandant de brigade sur les forces ennemies entre les lacs de Neuchâtel et de Morat, et sur leurs mouvements le 27 au matin. Comme on le verra plus loin, cette patrouille réussit à fixer très exactement le stationnement de l'adversaire.

Deux patrouilles d'officiers d'infanterie chacune renforcée d'un vélocipédiste, partent, le 27, à 3 h. du matin. Elles sont instruites par le commandant de la brigade, et ont mission de signaler tout mouvement de troupes, l'une dans le secteur du lac de Morat à Montmagny, la seconde entre ce village et le lac de Neuchâtel.

Enfin, une seconde patrouille d'officier de cavalerie doit partir à 6 h. du matin pour explorer entre les lacs de Morat et de Neuchâtel.

En exécution de l'ordre de brigade, les deux commandants de régiments formulèrent leurs ordres d'avant-postes. Le régiment 5 subdivisa ses secteurs en deux sous-secteurs attribués chacun à un bataillon (13 et 15), qui commandèrent l'un et

l'autre une compagnie d'avant-postes ; le régiment 6 désigna pour l'ensemble de son secteur le bataillon 16, qui détacha deux compagnies d'avant-postes.

\* \* \*

Le commandant du parti rouge reçoit du Q. G. A. à Moudon l'ordre suivant :

ARMÉE ROUGE

Q. G. A. Moudon, 26. 1x 09. 4<sup>00</sup>. S.

*Ordre au commandant de la brigade combinée Weissenbach.*

1. Le Mont Vuilly est occupé par de la cavalerie ennemie. De l'infanterie et de l'artillerie ennemie sont signalées à Ins et Müntschemier.

Le gros de notre armée s'emparera le 27 sept mbre de la ligne Fribourg-Faoug ; la colonne de gauche (3<sup>e</sup> div.) du 2<sup>me</sup> corps d'armée passera la sortie nord de Payerne à 9<sup>00</sup> M. avec la pointe de son avant-garde (infanterie) et marchera par Dompierre sur Faoug (Supposition).

2. La brigade combinée Weissenbach s'avancera par le plateau entre la Petite Glâne et le lac de Neuchâtel. Elle a pour mission d'occuper le Mont Vuilly et de coopérer de là aux mouvements ultérieurs de l'armée.

3. Ravitaillement le 27 septembre à 9<sup>30</sup> M. à la gare d'Estavayer.

4. Rapports.

*Le commandant de l'armée rouge*  
X.

Par écrit, par automobile.

#### PRESCRIPTION DE MANŒUVRES.

Tous les organes d'exploration devront se mouvoir à l'intérieur du secteur Petite Glâne-lac de Morat-lac de Neuchâtel.

Cet ordre fut remis à 1 heure du soir au commandant de la brigade, qui donna l'ordre suivant :

3<sup>e</sup> Brigade combinée.

Estavayer, le 26 septembre 09. 5,30 s.

*Ordre de mouvement pour le 27 septembre 1909.*

Répartition des  
troupes, en même  
temps ordre de  
marche.

*Colonne de droite:*  
Ct Major de Loriol

*Troupes :*  
1 escouad. guides 2  
Bat. 13.

*Colonne du centre :*

Ct: Ct Br. J. 3.  
*Avant-garde,*  
Ct du Bat. qui  
fournit l'av.-garde.

*Troupes :*  
Comp. guides 2  
(-1 peloton).  
2 comp R. J. 5.  
1/2 comp. Sap. 1/2.

1. Le Mont Vuilly est occupé par la cavalerie ennemie. De l'infanterie et de l'artillerie sont signalées à Ins et Müntschemier.

Le gros de notre armée s'emparera le 27 septembre la ligne Fribourg-Faoug. La colonne de gauche (3<sup>e</sup> div. sion) passera la sortie N. de Payerne à 9 h. m. et marchera sur Faoug.

2. Notre brigade combinée a reçu l'ordre de s'avancer par le Plateau de la Petite Glâne et le lac de Neuchâtel, d'occuper le Mont Vuilly et de coopérer de là aux mouvements ultérieurs de l'armée.

3. S'annoncent à mon quartier à Estavayer :

a) à 6 h. s. 1 off. comp. guides 2, 1 s. off. et 10 hommes

b) à 6 h 30 s. 2 off. patrouilleurs d'inf. à fournir 1 par chaque régiment pour recevoir les ordres de patrouille

*Gros :*  
 1 peloton Guides 2.  
 2 comp. R. J. 5.  
 1/2 comp. Sap. I/2  
 Gr. art. II/3.  
 1 Bat. R. J. 5.  
 R. J. 6. (-1 bat.)  
*Colonne de gauche*  
 C<sup>t</sup> Major Jeanneret  
*Troupes :*  
 1 escouad. guides 2  
 Bat. 18.

c) Les officiers de liaison de la colonne de droite et de gauche s'annonceront au commandant à 8 h 30 m. à Moyers.

4. Le mouvement de la brigade s'exécutera le 27 au matin comme suit :

a) Colonne de droite par Bussy, Rueyres les Prés, Carignan, St-Aubin, Constantine.

b) Colonne du centre par Moyers, Grandcour, Vallon, point 530, Montmagny.

c) Colonne de gauche par Autavaux, Gletterens, Chabrey.

Les avant-gardes d'inf. des colonnes de droite et de gauche franchiront la ligne des avant-postes à 8 h. 30 m. L'avant-garde de la colonne du centre à 9 h. m. Le gros de cette colonne suit à 1000 m.; passage au point initial (Moyers cote 486) des éléments de la colonne du centre :

tête de l'inf. 9 h. 15 m.,

tête du gr. d'art. 9 h. 20 m.;

tête du 2. bat. R. J. 5 9 h. 30 m.,

tête du R. J. 6 9 h. 35 m.

Première halte-horaire 10 h. 15 m.

5. a) Les chars de vivres toucheront à 9 h. 30 m. à Estavayer, 1 ration de pain, 1 ration d'avoine pour le 28 et 1 ration de viande pour le 27.

Hommes et chevaux malades évacués sur Estavayer.

b) Le train de combat de la brigade combinée se réunira à 9 h. 30 m, à la sortie N.-E. d'Estavayer; il marchera sur la route de Grandcour jusqu'à la forêt de l'E. d'Estavayer. Aussitôt que les chars de vivres l'auront rejoint, il se formera en parc près de Montbrelloz au S. de la route d'Estavayer-Grandcour, à couvert.

6. Les rapports me parviendront jusqu'à 8 h. du matin, Hôtel Bellevue, Estavayer. A partir de là à la tête de la colonne du centre.

*Commandant de la brigade combinée :*

Colonel WEISSENBACH.

Le colonel Römer reçut l'ordre suivant du commandant de l'armée bleue :

ARMÉE BLEUE

Q. G. A. Aarberg, 26. IX, 09. 400 S.

*Ordre au commandant de la brigade combinée Römer.*

1. Notre landsturm a arrêté ce matin pendant quelques heures la cavalerie ennemie à Corcelles, Montagny-la-Ville, Noréaz et Avry-sur-Matran. Plusieurs bataillons et plusieurs batteries ont stationné du 25 au 26 septembre à Yverdon et suivi aujourd'hui la route Yverdon-Yvonand.

Le gros de notre armée marchera le 26 septembre sur le front Dompierre-Fribourg. La colonne de droite (6<sup>me</sup> div.) du 3<sup>me</sup> corps d'armée passera la sortie sud de Morat

le 27 septembre à 9<sup>00</sup> M. avec la pointe de son avant-garde (infanterie) et marchera par Avenches sur Dompierre (supposition).

2. La brigade combinée Römer s'avancera et attaquera par le plateau entre le lac de Neuchâtel et la Petite Glâne.

3. Ravitaillement le 27 septembre à 9<sup>00</sup> M. à la station de Sugiez.

*Le commandant de l'armée bleue*

X.

Par écrit, par automobile.

#### PRESCRIPTION DE MANŒUVRES.

Tous les organes d'exploration doivent se mouvoir à l'intérieur du secteur lac de Neuchâtel-Petite Glâne-lac de Morat.

L'ordre ci-dessus fut communiqué au commandant de la brigade à midi 10 s. Le directeur des manœuvres lui fit en même temps savoir qu'il ne désirait pas un départ trop matinal le 27 septembre.

Le colonel Römer donne, pour le 27 septembre, l'ordre de rassemblement suivant :

1. Plusieurs bat. et batt. ennemis sont signalés en marche sur la route *Yverdon-Yvonand*.

Demain, 27, notre armée s'avancera sur le front *Dompierre-Fribourg*.

Sur notre gauche, la 6<sup>e</sup> div. passera le 27, 9 h. m., la sortie S. de *Morat* et marchera par *Avenches* sur *Dompierre*.

2. La 4<sup>e</sup> brigade combinée a l'ordre d'attaquer demain 27 par le plateau entre le lac de *Neuchâtel* et la *Petite Glâne*.

3. La 4<sup>e</sup> brigade combinée, sauf les Guides 10 qui s'annonceront à moi à *Motier* se rassemble en 3 groupes, le 27 m. comme suit :

*Chef*: C<sup>t</sup> R. J. 7.

*Troupes*: R. J. 7.

1 of. Guid. et 12 h.

1 Batterie,

1 sect. Sapeurs.

*Chef*: C<sup>t</sup> R. J. 8.

*Troupes*: R. J. 8.

(1 comp.)

1 of. Guid. et 12 h.

2 Batteries.

Sap. II/2. 1 sect.

*Chef*: C<sup>t</sup> Car. 2.

*Troupes*: Car. 2.

1 Groupe art.

1<sup>er</sup> groupe : à 8 h. m. au moulin S.-O. Vers-chez-Jacob. Reconnaît préalablement un cheminement direction *Charmontel-Point 582*. Couvre son rassemblement.

2<sup>e</sup> groupe : à 8 h. m. en colonne de marche, sur le chemin menant par le *M. de Mure* à *Vallamand-dessus*, tête à la hauteur des avant-postes. Reconnaît un cheminement direction point 592 (*Montmagny*). Couvre son rassemblement.

3<sup>e</sup> groupe : Réserve à 8 h. 15 m. s'encolonne derrière le 2<sup>e</sup> groupe.

Chaque chef de groupe règle son encolonnement. La liaison est à établir entre les groupes 1 et 2, dès le rassemblement.

*Exploration*: Le rég. de cav. se portera sur le point 530. N.-O. *St-Aubin*, et s'y trouvera dès 7 h. m. 1 comp. R. J. 8 à la même heure (sacs à faire suivre par chars) sera mise à sa disposition à *Montmagny* et y attendra ses ordres.

*Train de combat.*  
*Chef:* Off. du train  
 du 1/2 bat. génie.

*Train de vivres.*  
*Chef:* Quart.-maît.  
 R. J. 8.

*Train de bagages.*  
*Chef:* Off. du train  
 Br. J. 4.

*Trains réunis.*  
*Chef:* Off. du train  
 Br. J. 4.

4. Caissons et voitures sanitaires régimentaires avec les unités.

Train de combat se réunit à 10 h. m. à Montet.

Train de vivres à 9 h. m. Sugiez-gare où *ravitaillement et échange postal*. Puis rejoint le train de bagages à Montet.

Train de bagages se réunit à 11 h. à Montet.

5. Je suis jusqu'à 7 h. m. à Motier. A 7 h. 30 distribution d'ordres au S. de Montet sur la route de Vallamand.

Transmis par cyclistes à toutes les unités.

Colonel RÖMER.

### Journée du 27 septembre.

Au moment où les brigadiers vont passer à l'exécution de leurs ordres, leur service d'exploration et de sûreté de la nuit leur a fourni les renseignements suivants, que l'on peut comparer avec les ordres de stationnement.

*Du côté bleu*, les avant-postes d'infanterie ont constaté que Portalban et Delley n'étaient pas occupés par l'ennemi, que le bataillon 15 était à Montmagny et, au dire de civils, l'état-major de la brigade 3 à Estavayer; la présence de patrouilles ennemies a été constatée, le 26 au soir, vers Villars-le-Grand et Charmontel.

A 6 h. 20 du matin, un rapport téléphonique du régiment de cavalerie a été transmis au commandant de brigade :

« Les rapports de nos patrouilles nous ont appris que Bussy, Morens et Sévaz sont occupés par des avant-postes ennemis. D'après des renseignements civils, ce sont les bataillons 13 et 15. Corcelles et Payerne sont libres. Devant nos avant-postes n'ont passé que des patrouilles de cavalerie. Je marche, à 6 h. du matin, de Montmagny sur le point 530, est de Gletterens, avec patrouilles sur les hauteurs de Chevroux-Vallon-Carignan.

« Major SARASIN. »

*Du côté rouge*, l'exploration de la cavalerie a déterminé la ligne des avant-postes ennemis, composée de cavalerie et d'infanterie, de Chabrey à Salavaux par Montmagny; de l'infanterie, évaluée à trois bataillons, est cantonnée à Cudrefin et Montet; Joressant-Lugnorre et Mur sont occupés par de l'infanterie, Ins et Müntschemier par de l'artillerie.

## PREMIÈRES OPÉRATIONS.

*Brigade bleue.*

Le régiment de cavalerie, rassemblé à 6 h. du matin à l'ouest de Montmagny, marche par le point 530 sur Grandcour. A 8 h. 25, il atteint les lisières sud-ouest de Grandcour, où il apprend, entre autres, par une de ses patrouilles, qu'aucun détachement important n'a franchi les avant-postes ennemis à 8 h. du matin. Plusieurs patrouilles d'infanterie débouchent au même moment de Rueyres-les-Prés, d'autres sont signalées aux Planches.

Un premier rapport, envoyé à la 4<sup>e</sup> brigade à 8 h. 40 du matin, expose la situation. Ce rapport atteint le commandant de brigade à 10 h. 15 du matin.

Le commandant de la brigade 4 se rend, à 7 h. 15 du matin, à la sortie sud de Montétan, point fixé pour la distribution d'ordres. Il a fait reconnaître, la veille, par le régiment d'artillerie 2, des cheminements à couvert et des positions d'artillerie dans le secteur compris entre les avant-postes de cavalerie et ceux de l'infanterie. Cette reconnaissance décide le commandant de brigade à faire, le lendemain, un premier bond jusqu'à Charmontel-Constantine, comptant, durant l'exécution de cette marche, organiser un second bond, suivant les nouvelles reçues.

A 7 h. 30 du matin, il donne l'ordre de mouvement suivant :

1. Avant-postes ennemis signalés sur la ligne La Corbière-Montbrelloz-Bussy.

2. Notre brigade gagne, en deux colonnes, la ligne : point 582 (Charmontel), 522 (ouest de Constantine) et s'y prépare à un mouvement concentrique et simultané co      a hauteur 530 au cas où l'ennemi s'y trouverait déjà.

3. Régiment d'infanterie 7 à droite, dans le secteur depuis Chabrey jusqu'au saillant de forêt au sud-ouest de Montmagny.

Régiment d'infanterie 8 à gauche, dans le secteur depuis le saillant de forêt désigné y compris, jusqu'à et y compris la colline 522.

En cas d'attaque

Limite des secteurs de régiments combinés : chemin traversant le saillant.

La réserve suit le mouvement du régiment 8 combiné.

L'infanterie se déploie à couvert dans les secteurs, sans descendre les pentes contre la route Chabrey-Villars.

L'artillerie fait reconnaître de suite les positions de feu dans ces secteurs contre la colline 530.

4. Je marche avec la colonne de gauche et m'arrêterai à Montmagny.

Les têtes de gros ne franchiront qu'à 8 h. 30 la ligne des avant-postes. (Ordre de la direction des manœuvres.)

Le *groupe de droite* (lieut.-col. Schmidt) s'est rassemblé, à 7 h. 45 du matin, au Moulin, à l'ouest de Vers-chez-Jacob, sous la protection du bataillon 20.

A 8 h. du matin, il se met en marche par le chemin passant au nord de la Planche, forêt de Charmontel, point 582. A l'avant-garde : une compagnie du bataillon 21 et une section de sapeurs, puis le gros dans l'ordre : bat. 21, bat. 19, batt. 7, bat. 20.

Le *groupe de gauche* (lieut-colonel de Wattenwyl), rassemblé à 7 h. 45 du matin au nord de Vallamand-dessus, sous la protection du bataillon 24, marche à 8 h. 20 du matin dans son secteur par le chemin au sud de 522-563 - Montmagny, dans l'ordre : une compagnie du 23 à l'avant-garde, puis une compagnie du 23, compagnie de sapeurs II/2 (—1 section), bataillon 22, batteries 8 et 9, une compagnie du bataillon 22.

Une compagnie du bataillon 23 a été détachée, le matin, au régiment de cavalerie, et une compagnie de ce bataillon est détachée en avant dans le saillant de forêt pour protéger un déploiement éventuel du régiment 8.

Le bataillon 24 est dirigé directement par Bellerive sur la colline 522, à l'ouest de Constantine ; il l'occupe en se défilant le plus possible.

Il est 9 h. du matin. Rien de nouveau sur l'ennemi. Le régiment de cavalerie, dont on ne sait plus rien, tient probablement encore la colline 530. A 9 h. 10 du matin, le 8<sup>e</sup> régiment atteint son secteur, les batteries 8 et 9 sont en position de surveillance vers Montmagny. Le régiment 7 est encore en marche sur le Charmontel, — et ce n'est qu'à 10 h. 15 du matin que le mouvement en avant peut-être repris.

Le commandant de la 4<sup>e</sup> brigade se décide à faire son second bond et envoie l'ordre suivant aux régiments :

563. — Route Montet-Montmagny, 9 h. 02 matin, 27 IX.

1. Si, arrivés dans vos secteurs, le régiment de cavalerie 2 tient encore le Plateau de St-Aubin, cote 530, sans être engagé, la brigade continuera sa marche en avant comme suit :

3. *Colonne de droite*, direction Delley, Gletterens, aux Planches, pour atteindre le secteur, cotes 488-502.

*Colonne de gauche*, direction C de Constantine, 530, Vallon-aux-Planches, pour atteindre le secteur 501-474-Rueyres les Prés.

La réserve suit sous mes ordres.

4. Je marche sur la route Montmagny, 530, aux Planches.

N.-B. — Dans la marche en avant, les régiments se maintiendront à la même hauteur, le régiment 7 de direction.

Colonel RÖMER.

A 10 h. 15 m., le mouvement reprend sur toute la ligne. — Le commandant de brigade, à ce moment, disloque sa réserve et envoie le bataillon de carabiniers 2 à la disposition du régiment d'infanterie 8.

### *Brigade rouge.*

Les avant-gardes des trois colonnes franchissent assez exactement aux heures fixées la ligne des avant-postes : soit les colonnes de droite et de gauche à 8 h. 30 du matin, et la colonne du centre à 9 h.

La *colonne de droite* (bat. 13) marche sur Rueyres, que son avant-garde atteint à 9 h. 10 du matin. Elle entre en ce moment en contact avec l'escadron 4.

La *colonne du centre* (3 bat.  $\frac{1}{2}$  + 1 peloton guides + 3 batteries +  $\frac{1}{2}$  comp. sapeurs) marche sur la grande route Estavayer-Grandcour. La tête du gros atteint la lisière est du bois au sud de « aux Planches », à 10 h. 15 du matin.

Le commandant de la brigade reçoit à ce moment deux rapports lui annonçant le rassemblement des deux groupes de la brigade Römer, une avant-garde au point 582 à Charmontel et, d'après des rapports civils, un bataillon en marche de Bellerive-Montmagny sur Villars.

L'avis de l'engagement du bataillon 13 à Rueyres avec le régiment de cavalerie lui parvient en même temps.

La *colonne de gauche* (bat. 18) a passé Forel à 9 h. 05 et atteint Gletterens à 10 h. 10 m. Vers 10 h. 30 m., elle aperçoit de l'infanterie ennemie entre Charmontel et Delley et de l'artillerie au sud de Chabrey. L'action s'engage peu après.

### LE COMBAT.

Le premier engagement se produit à 9 h. 15 m. à Rueyres-les-Prés, entre la colonne de droite (rouge) et l'escadron 4 (bleu). L'escadron évitant adroitement l'avant-garde ennemie passe au

nord du village et attaque par le feu le flanc de la colonne de marche du bataillon qui déploie une compagnie. Peu après, à la sortie N.-E. de Rueyres, tout le régiment de cavalerie reçoit par un feu violent le bataillon qui débouche du village de Rueyres et l'oblige à se déployer. Vers 9 h. 40 m. le régiment de cavalerie se retire par Grandcour, sur sa compagnie d'infanterie II/23 qu'il a fait avancer jusqu'à Chesard ; de là enfin, toujours en combattant, il se retire par échelons jusqu'au A 530. Le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie atteint A 530 à 11 h. 15 m.

Des rapports apprennent au commandant de brigade Römer le passage d'un régiment d'infanterie, d'un groupe d'artillerie et d'un état-major supérieur, à Grandcour, à 9 h. 45 m., et d'une colonne d'infanterie à Autavaux, à 8 h. 50 ; il apprend en même temps l'engagement de sa cavalerie avec un bataillon à Rueyres. Ces rapports ne changent en rien ses mesures.

L'engagement de *la colonne de droite* (rouge), avec la cavalerie a pour résultat de faire perdre le contact entre les quatre compagnies du bataillon 13. L'une est engagée à « Sur la Vigne », les trois autres poussent d'abord sur Missy dans le but d'agir sur le flanc de l'ennemi, mais doivent plus tard, vers 2 h. s., battre en retraite devant des forces supérieures, sur Grandcour.

A *la colonne du centre rouge* l'avant-garde (2 comp. du bat. 14) quitte de sa propre initiative et très tôt la grande route pour être moins en vue. Elle marche au sud et parallèlement à celle-ci. Cela retarde sa marche, si bien que le gros perd sa distance et doit attendre vingt minutes à sa sortie de la grande forêt au nord de Rueyres, pour permettre à l'avant-garde dirigée à nouveau sur la route de reprendre sa distance. Cette mesure de l'avant-garde, non motivée en la circonstance, fait qu'au lieu d'atteindre et d'occuper A 530, avant l'adversaire, ce qui est l'essentiel, elle arrive en même temps que lui.

A *la colonne de gauche* (rouge), le bataillon 18 est engagé dès 10 h. 30 m. entre Gletterens et 513, avec le régiment 7 (bat. 21 et 19). Vers 11 h. 45 m., débordé, il se retire et se reforme à midi 15 derrière le bataillon 16.

C'est autour de A 530 que se donne l'effort principal. Avant ce point la colonne du centre (rouge) qui marche par Grandcour-Sur la Vigne-Vallon n'a pas rencontré de résistance sérieuse, mais là son avant-garde se heurte vers 10 h. 15 m. au régiment d'infanterie 8.

Entre 11 h. 30 m. et midi, *la situation est la suivante :*

**Du côté bleu :**

A droite, au N.-O. de 513, les bataillons 20 et 21. Le bataillon 19 à leur gauche en liaison avec le régiment 8. En arrière, entre Delley et Gletterens, le bataillon carabiniers 2, non encore engagé. Devant le régiment 7 l'infanterie rouge, inférieure en nombre, est en retraite.

Le régiment 8 avec le bataillon 23 sur  $\Delta$  530 dès 10 h. 45 m., le bataillon 22 à sa gauche vers 516, et le bataillon 24 à la lisière N.-O. de St-Aubin.

La batterie 7 dès 11 h. 20 m. vers Delley à 514. Les batteries 8 et 9 prennent position à 530 à 11 h. 30 m.; les batteries 11 et 12 à 516 à 11 h. 50 m., prolongeant la ligne de feu des batteries 8 et 9.

**Du côté rouge :**

A l'aile droite, le *bataillon 13* (— 2 comp.) pousse sur St-Aubin. Au centre, les *bataillons 14 et 15* attaquent frontalement le  $\Delta$  530,

A gauche, le *bataillon 18* en retraite sur Gletterens. Le *bataillon 16* soutient la retraite du bataillon 18 et établit la liaison avec le régiment 5.

*Bataillon 17*, réserve de brigade au nord de Vallon. Le gr. II/3 en position à « Sur la Vigne » dès 10 h. 50 m. a ouvert le feu sur l'infanterie du régiment 8 à 530, puis sur les deux batteries qui y prennent position à 11 h. 30 m. Plus tard le groupe II/3 s'avance par échelons jusqu'au nord de Vallon.

Telle est la situation lorsqu'à midi la manœuvre est suspendue.

Pendant la critique, le *bataillon de carabiniers 2* et le *gros d'artillerie II/2* sont détachés de la batterie 4; l'ambulance 8 est mise à sa disposition à Salavaux pès 11 h. 30 m.

A 1 h. 30 s. reprise de la manœuvre. Les troupes rouges se retirent sur toute la ligne et disparaissent rapidement dans les coupures du terrain. La brigade 4 entreprend la poursuite :

*Régiment 7* direction Gletterens ;

*Régiment 8* direction Vallon.

La batterie 7 a gagné successivement le point 613, puis la lisière est de Gletterens. Les batteries 8 et 9 appuient la poursuite depuis le  $\Delta$  530, puis se portent au N.-O. de Vallon.

Le *régiment de cavalerie* qui aurait beaucoup souffert dans la matinée reste en réserve derrière  $\Delta$  530. Il a 2 patrouilles d'officiers à l'ennemi.

#### COMMENTAIRES.

Quelques points peuvent alimenter un utile débat.

Une première question se pose : était-il avantageux, pour la brigade rouge, de marcher sur trois colonnes ?

Sauf erreur, nous voyons deux motifs à cette résolution : protection des flancs contre la cavalerie et rapidité du déploiement.

Si tels ont bien été les motifs du commandement, on peut supposer qu'ici encore les conditions des manœuvres de paix faussent les réalités de la guerre, autant du moins qu'on peut apprécier celles-ci quand on n'a vu la guerre qu'à travers les livres.

La protection des flancs d'une brigade par une unité de l'importance d'un bataillon s'explique surtout par l'absence de projectiles : l'effet de ceux-ci est remplacé par celui de la masse. En temps de guerre, 400 ou 500 sabres et davantage sont inefficaces contre les 200 fusils d'une compagnie, si celle-ci n'est pas surprise et que ses hommes conservent leur sang-froid. S'il en est autrement, le nombre ne fera rien à l'affaire ; 400 sabres et moins démoraliseront un bataillon surpris aussi bien qu'une compagnie.

En temps de paix, il n'en est pas tout à fait de même. Les chevaux d'un régiment de cavalerie sembleront souvent prendre l'avantage sur une petite compagnie à effectif réduit. Déjà portés, par l'absence du danger, à une bravoure dont les excès ne seront pas punis, dragons et guides chargent plus facilement l'infime poignée de fantassins qui s'offre à leurs coups. De là une propension toute naturelle de l'infanterie à exagérer ses précautions.

Sa sûreté réside d'ailleurs moins dans le nombre que dans la surveillance. Ce qui constitue le danger de la cavalerie ce n'est pas la charge, c'est la surprise. Une cavalerie démasquée perd les trois quarts de son action. Cette surprise peut être celle de la charge ou celle du feu subitement ouvert à un moment et depuis une position d'où on ne l'attendait pas. Pour parer à la surprise il suffit d'un rapport de patrouille parvenu à temps, et pour repousser la cavalerie à pied, il suffit souvent d'un effectif

inférieur au sien, premièrement parce qu'elle est moins apte à ce genre de combat que les fantassins, secondement parce que ses chevaux abandonnés sont pour elle un point très vulnérable, troisièmement parce que le souci de les retrouver paralyse son esprit offensif. Si donc la cavalerie seule est considérée, il n'est pas nécessaire de grossir outre mesure les colonnes de flanquement. L'important est qu'elles organisent avec soin le service de sûreté et celui de liaison, de telle façon que les entreprises de la cavalerie soient démasquées et que le commandement en reçoive l'avis à temps.

Reste la rapidité du déploiement. Elle est un incontestable avantage, à la condition, naturellement, qu'elle réponde tant par la répartition des effectifs sur le front que par la direction donnée aux diverses colonnes d'attaque, aux circonstances générales du combat et à la volonté du commandement en chef, en un mot au plan de combat. Il dépendra beaucoup du terrain que ces conditions soient remplies, car ce sera le plus souvent une question de liaison. Si le terrain est tel que malgré le fractionnement avant la marche d'approche proprement dite et avant la conception possible du plan de combat, le commandement reste à même de diriger ses diverses colonnes, les avantages résultant de la rapidité du déploiement l'emporteront sur les risques de la marche divisée. Si, au contraire, le terrain rend difficile le contact entre le commandant en chef et ses sous-ordres, mieux vaudra réduire le nombre des colonnes jusqu'au moment où le fractionnement s'imposera. C'est une question d'appréciation, et le succès ou l'insuccès ne seront pas toujours la sanction méritée de la décision du chef.

Du côté bleu, faut-il attribuer à l'ordre de brigade partie des hésitations qui ont paru ralentir la marche ou les difficultés du terrain portent-elles seules une responsabilité? L'ordre est à la fois un ordre de mouvement et un ordre d'attaque. L'ordre de mouvement est ferme, il règle une avance par bonds, de position en position; l'ordre d'attaque est, pour ainsi dire, à terme; l'exécution en est subordonnée à un événement futur et incertain.

En fait, la brigade a pu exécuter deux bonds, mais on a vu, par l'exposé des opérations, qu'il s'en est fallu de la marche sur route, au lieu de la marche dans le terrain, de l'avant-garde du centre rouge pour qu'elle fût devancée sur la seconde.

Dans ce cas, elle n'eût plus été au bénéfice qu'elle avait paru rechercher de l'occupation de la première position, puisqu'elle avait déjà quitté celle-ci, et l'attaque éventuelle ordonnée n'aurait probablement pu se dérouler selon les mesures prévues, puisque la position du premier bond devait servir de ligne de préparation et de point de départ.

Il ne faudrait pas conclure de là qu'une marche par bond est nécessairement condamnable. Sans doute, elle offre l'inconvénient d'interrompre l'élan du mouvement, et, quand l'arrêt du bond s'opère sur ce que l'on a coutume d'appeler « une belle position », elle ajoute à ce premier inconvénient celui de rendre hésitants, le cas échéant, les sous-ordres sur les intentions du chef; ils se demandent si celui-ci ne cédera pas à un désir de défensive après avoir paru prononcer une offensive.

D'autre part, dans une marche en colonnes sur un terrain difficile, un temps d'arrêt fournit l'occasion et le moyen de rétablir la régularité du mouvement, de reporter les têtes de colonnes à la hauteur les unes des autres, de faire serrer, puis de repartir en bon ordre. Ici encore, les circonstances particulières sont décisives et motivent les appréciations.

Une petite opération de détail est intéressante à relever.

On a vu qu'une compagnie d'infanterie avait été désignée comme soutien de cavalerie. Comme cette dernière se repliait, vers Grandcour, devant des forces extrêmement supérieures, — deux bataillons au moins, — la compagnie se lança bravement à l'attaque à travers un terrain plat et découvert. Promptement débordée, elle dut battre en retraite, non sans pertes sérieuses. La question qui se pose est celle-ci : la compagnie devait-elle résoudre sa tâche par l'offensive ou ne l'aurait-elle pas résolue aussi bien par la défensive et avec de moindres risques ?

Nous optons ici pour la défensive, car il ne s'agissait pas de conquérir du terrain et de repousser l'ennemi. La compagnie savait, par sa cavalerie, qu'elle avait affaire à une grosse unité, et qu'en l'air comme elle l'était, elle ne pouvait compter que sur ses seules forces. Elle savait aussi que sa mission était passagère, la mission d'une troupe de repli, chargée de permettre au régiment de cavalerie de se reformer, pour l'accompagner dans sa retraite.

Sans doute, le règlement de l'infanterie préconise de préférer

rence l'offensive dans la majeure partie des cas, puisqu'il admet que, seule, elle conduit à un résultat décisif (§ 232), mais il n'en fait pas un chéma. C'est ainsi qu'il dit ailleurs : « On se décidera toujours pour l'offensive lorsque la situation et la tâche n'imposent pas une attitude défensive (§ 305) ». Ailleurs encore, il déclare que le but du combat décide si l'on doit se comporter offensivement ou défensivement (§ 231), et, plus loin, faisant une mention spéciale du cas où le combat ne poursuit qu'un but accessoire, comme celui de gagner du temps, il réserve, à titre exceptionnel, l'éventualité de la défensive pure (§ 284).

Le 27 septembre, vers Grandcour, le combat imposé par les circonstances à la compagnie soutien de cavalerie nous paraît avoir relevé de l'exception.

### **Journée du 28 septembre.**

Le 27, à 2 h. 40 s., la 4<sup>e</sup> brigade a suspendu la poursuite. Elle stationnera, pendant la nuit, dans le rayon Gletterens-Portalban-Delley-Villars les Friques-Missy-Carignan, par régiments accolés : 7<sup>e</sup> à droite, 8<sup>e</sup> à gauche. Q.-G. St-Aubin. Avant-postes sur la ligne Chevroux-Sur la Vigne-Ressudens. Les patrouilles sont au contact de l'ennemi.

Celui-ci est à courte distance, ses avant-postes tenant la ligne Rueyres-les-Prés cote 498-aux Planches-le Lac, à moins de 2 km. des avant-postes bleus. Cette ligne a été divisée en trois secteurs. A droite, le bataillon 14, chargé de couvrir le stationnement du régiment 5, a mis sa IV<sup>e</sup> compagnie aux avant-postes, de la Petite-Glâne à la cote 498 exclusivement.

Au centre, secteur du régiment 6, la compagnie IV/16 occupe les avant-postes de 498-Aux Planches et se fortifie. A 11 h. 30 s., la compagnie III/16 est alarmée, et va aider la IV<sup>e</sup> aux travaux de mise en état de défense.

A l'aile gauche, le bataillon 18 a sa I<sup>re</sup> compagnie aux avant-postes des Planches au lac. Les trois autres compagnies ont pris à Forel des cantonnements d'alarme après avoir fortifié la position avec l'aide d'une section du génie.

Le commandant de la brigade rouge a reçu de son armée des nouvelles représentant la situation comme indécise, mais plutôt

favorable, aussi se décide-t-il à attendre dans ses positions l'attaque de l'ennemi. Il donne à 6 h. s. l'ordre suivant :

BR. COMB. 3.

*Estavayer, 27, IX. 09, 6 00 s.*

*Ordre pour le 28. IX. 1909.*

1. Les avant-postes ennemis occupent la ligne Chevroux-sur la Vigne-Res-sudens.

L'ennemi paraît vouloir reprendre sa marche en avant, demain.

Notre armée s'est emparée de la ligne Fribourg-Dompierre.

2. Notre brigade s'opposera, sur la ligne des avant-postes, énergiquement, toute entreprise de l'ennemi.

3. a) L'infanterie se retranchera, ce soir, solidement sur la ligne des avant-postes.

Le bataillon 14 occupera les retranchements du secteur de droite depuis le s de Rueyres-les-Prés (s ?) jusqu'à la cote 497, sur la grand'-route Estavayer non comprise.

Les bataillons 16 et 18, sous le commandant du lieutenant-colonel Thürler, le secteur de gauche depuis la grand'route, cote 498 y compris, jusqu'au lac.

Les bataillons 13, 15 et 17, sous le commandement du lieutenant-colonel Monnier, réserve de brigade, dans le bois au nord de Morens.

b) L'artillerie se retranche fortement sur les positions reconnues dans les deux secteurs.

Toutes les deux troupes occuperont leurs emplacements de combat préparés à 6 h. m.

c) La compagnie Guides 2 enverra, à 4 h. m., deux patrouilles : l'une dans le secteur de la Petite Glâne, à Delley ; l'autre, de Delley au lac.

Comp. Guides 2, à disposition du commandant de brigade à 5 h. 15 matin, sortie est d'Estavayer.

Tous les rapports de patrouilles d'infanterie, collées à l'ennemi, devront aussi parvenir au commandant de brigade.

d) Le commandant de la compagnie de Sapeurs, met la moitié de la compagnie à disposition du commandant du Rég. d'inf. 6, et, l'autre moitié à disposition du Gr. d'art., pour les travaux de fortification.

4. Evacuation des hommes et chevaux à la gare d'Estavayer, à 8 h. m.

Les trains de vivres toucheront, à 8 h. m., à la gare d'Estavayer, une ration de pain et d'avoine pour le 29 et une ration de viande pour le 28.

5. Rapports jusqu'à 5 h. m., Hôtel Bellevue, Estavayer, après au point 502 à l'est de Montbrelloz.

Le Commandant de la Brigade 3 combinée :

WEISSENBACH.

*Transmis* : dicté au Reg. inf. 5, Rég. inf. 6, Comp. Guides 2, Gr. Art. II/3, Amb. 7 et envoyé par cycliste à la Comp. Sapeurs.

Dans le courant de l'après-midi, la direction des manœuvres a informé le colonel Römer que la journée avait été défavorable au gros de l'armée bleue dont l'aile droite ne se maintient que

difficilement entre Dompierre et Domdidier. Le commandant de l'armée bleue avise le commandant de la brigade combinée 4 qu'il est même probable que le gros de l'armée bleue doive se retirer pendant la nuit du 27 au 28 septembre sur le front Morat-Kl. Gurmels.

La 4<sup>e</sup> brigade a, au contraire, l'avantage; aussi son commandant veut-il, sans cependant se laisser entraîner trop loin, provoquer un nouveau combat devant ses positions, qu'il maintiendra en tous cas.

Il fait reconnaître à 5 h. 05, par le régiment d'infanterie 8, les cheminements direction Rueyres les Prés-Montbrelloz, en vue d'une attaque avant le jour, et formule l'ordre suivant pour le 28 septembre :

BR. COMB. 4.

*St-Aubin, 27. IX. 09. 7.50 s.*

*Ordre pour le 28. IX. M.*

1. L'attaque du gros de notre armée s'est arrêtée. Nos troupes voisines tâcheront de se maintenir en attendant des renforts.

2. La 4<sup>e</sup> Brigade combinée fera de même et procédera comme suit :

3. Rég. inf. 7 occupera sa position de combat, dans le secteur de ses avant-postes dès 5 h. 30 m. Il poussera, à la même heure, des patrouilles fortes d'une section au moins, direction : *Aux Planches* et *Forel* pour provoquer l'alarme et le trouble chez l'ennemi. Ces patrouilles se replieront ensuite sur les positions du régiment d'inf. 7.

Rég. d'inf. 8 attaquera, à 5 h. 30 également, avec un bataillon, *Rueyres-les-Prés*, et tâchera de refouler le bataillon cantonné dans ce village. L'attaque sera organisée de façon à atteindre, à l'heure indiquée, le village lui-même.

L'alarme provoquée, le bataillon du régiment 8 se repliera sur la position de combat de son secteur.

Le régiment 8 commandera un bataillon comme réserve de brigade. Ce bataillon se trouvera à 5 h. 30 m., ainsi que les sapeurs II/2, au N.-E. de la cote 530.

Le régiment 8 aura à sa disposition une batterie du Groupe I/2 et lui fera parvenir ses ordres ce soir.

Les deux autres batteries du Groupe I/2 seront à 600 m. à la cote 530 et s'installeront avec direction de feux : *Aux Planches* et *Grandcour*.

Le but général de l'action étant, avant tout, de gagner du temps, les régiments 7 et 8 feront leur possible pour tromper l'ennemi sur le but de leurs opérations. Ils éviteront surtout de se laisser envelopper et se replieront, si

*Chef:*  
Colonel Br. Römer

*Troupes*  
Br. J. 4.  
R. Cav. 2.  
Guides 10.  
Art. I/2.  
Génie II/2.  
Amb. 8.

des forces supérieures les y contraignent, sans s'engager à fond, sur la position d'artillerie (cote 530). Ils démasqueront la position des deux côtés : Régiment 7, au nord-ouest ; Régiment 8, au sud-est.

Le Régiment cavalerie, à 5 h. 30 m., en réserve au point 530.

Ambulance quittera St-Aubin à 6 h. 30 pour se rendre à Villars.

Les trains auront évacué les secteurs des régiments 7 et 8 à 5 h. 30 m. et se rendront :

A. *Train de combat* (Com. off. du train Rég. inf. 8), à Constantine, pour 7 h. 30.

B. *Train de vivres* (Com. quartier-maitre Rég. 8), à Salavaux, pour 8 h. m., où ravitaillement à la colonne des subsistances.

C. *Train de bagages* (Com. off. du train 4<sup>e</sup> brig.), à Bellerive pour 8 h. m.

5. Je serai, dès 5 h. 20 m. à Vallon, puis au point 530, où les unités directement subordonnées enverront des officiers aux ordres à 6 h. 15 m.

Transmis par cyclistes à toutes les unités.

Colonel RÖMER.

En exécution de l'ordre de brigade, le commandant du régiment 7 ordonne, en résumé, les opérations suivantes :

Le bataillon 19 partira de Gletterens à 5 h. m. pour s'emparer des Planches où il se maintiendra le plus longtemps possible. La compagnie du 20 qui est à Sur la Vigne se joindra à ce mouvement.

Le bataillon 20, moins cette compagnie, fera une démonstration contre Forel, où le bataillon rouge 18 est signalé ; puis, quand le 19 aura pris les Planches, il occupera les points fortifiés à Chevroux et Sur la Vigne.

Le bataillon 21 sera à 5 h. 30 à Gletterens où il se fortifiera.

Le commandant du régiment 8 décide que le bataillon 22 et deux compagnies du 23 délogeront dès 5 h. 30 m. l'occupant de Rueyres-les-Prés. Les deux autres compagnies du 23 serviront de soutien à l'artillerie. Le bataillon 24 reste à la disposition du commandant de brigade.

La journée débute par la prise de Rueyres-les-Prés. A 5 h. 15, le bataillon 22 y surprend les avant-postes du bataillon 14 à la faveur du brouillard et pénètre dans le village par le sud pendant que les deux compagnies du 23 y entrent par le nord. Mais à 6 h. 25 le commandant du régiment 8, devant des forces supé-

rieures, donne l'ordre de retraite sur Grandcour-Chesard. Le bataillon 14 occupe de nouveau ses emplacements.

Le retour offensif des rouges est l'exécution d'un nouvel ordre du colonel Weissenbach. Ce dernier ayant appris l'engagement de Rueyres s'est décidé à pousser sa réserve de l'avant par son aile droite, tandis que les deux bataillons de gauche 16 et 18, soutenus par deux batteries, tiendront sur leur position. Sous le commandement du lieutenant-colonel Monnier, le bataillon 15 avec les débris du 14 attaquent direction Ressudens-Carignan-Vallon, le bataillon 17 direction Grandcour-Sur la Vigne, le bataillon 13 suit, réserve échelonnée à gauche.

Pendant que ces événements se déroulent au sud de Grandcour, que se passe-t-il au nord sur le front du régiment 7?

A l'extrême droite de celui-ci, le bataillon 20 a dirigé une section sur Forel pour y jeter l'alarme.

Le bataillon 19 qui a mission de s'emparer de « aux Planches », parvient à petite distance du hameau sans être vu, et à la faveur du brouillard enlève la position à 6 h. m. La compagnie du bataillon 16 qui s'y trouve se retire, et le bataillon 19 occupe la lisière ouest du village. Mais cette occupation n'est pas de longue durée. Vers 7 h. 15, le bataillon 16, appuyé par une compagnie du bataillon 18 et une batterie, reprend le hameau.

Le commandant de la brigade 4 a envoyé le régiment de cavalerie 2 à 6 h. m. à disposition du commandant du régiment d'infanterie 8, dans le secteur Rueyres-Montbrelloz, pour appuyer son attaque. En arrivant à Grandcour, le régiment de cavalerie constate la retraite de son infanterie sur les hauteurs de Chesard, et s'y porte aussi.

En apprenant à 7 h. m. le succès du régiment d'infanterie 8 à Rueyres, le commandant de la 4<sup>e</sup> brigade a envoyé successivement les ordres suivants :

BR. COMB. 4

Cote 530. 28. IX. 7.10 m.

*Ordre au R. J. 8.*

J'ai reçu vos rapports. — L'ennemi a observé la défensive jusqu'à présent. J'ai donné l'ordre au R. J. 7, renforcé de 3 Comp. du Bat. 24 de pousser direction *Aux Planches*, contre le secteur *Autavaux Montbrelloz*. L'attaque pourra commencer à 7.25 environ.

Agissez avec votre R. et le R. Cav. que j'ai mis à votre disposition contre

le secteur *Morens-Montbrelloz* et, si possible, contre le flanc droit ennemi. En cas de retraite, repliez-vous dans vos positions de combat des avant-postes.

Je reste à la cote 530.

Le Ct. de Br. : RÖMER.

Cote 530 28. IX. 7.20 m.

*Ordre au R. J. 7.*

Je viens de recevoir le rapport que le R. 8 a mis hors de combat le Bat. 14, dans la région *Rueyres-les-Prés*. — Le R. 8 se trouve entre *Rueyres* et *Montbrelloz* avec l'ordre d'agir, ainsi que le R. Cav. 2, direction *Montbrelloz* et flanc droit de l'ennemi, qui se trouve devant vous. — Profitez de la situation et poussez énergiquement votre offensive sans dépasser toutefois le secteur indiqué précédemment (*Autavaux-Montbrelloz*).

Je reste au point 530. Tenez-moi au courant des événements.

Le Ct. de Br. : RÖMER.

Cote 530. 28. IX. 8.00 m.

*Ordre au R. J. 7.*

Sur notre aile gauche la situation a changé, en ce sens que le R. 8 (2. Bat.) s'est replié sur *Chesard*. — Le R. Cav. 2 explore dans le secteur *Rueyres-Montbrelloz*. Le R. 8 n'est pas attaqué. — Je reçois, en ce moment des rapports que l'ennemi avance avec de fortes lignes direction *Aux Planches* et *Grandcour*. Ne vous engagez pas dans un combat décisif dans votre position avancée. Provoquez le déploiement des forces ennemies pour gagner du temps et repliez-vous ensuite dans vos positions préparées.

Je reste cote 530.

Le Ct. de Br. : RÖMER.

Ce dernier ordre parvient au régiment d'infanterie 7, au moment où son mouvement offensif commence. La retraite s'exécute de suite. De même, le régiment d'infanterie 8 (2 bataillons) se retire de *Chesard* sur les hauteurs S.-O. de *Vallon*, puis plus tard sur 516 et *St-Aubin*.

L'attaque concentrique du régiment d'infanterie 5, poussée énergiquement, est couronnée de succès. — En possession de « sur la Vigne » ses 4 bataillons poussent dans le secteur *Carignon-Vallon*, tandis que le régiment d'infanterie 6 devant lequel s'est retiré le 7, attaque le secteur *Vallon-Gletterens*.

Entre temps, le commandant de la *brigade 4* reçoit vers 8 h. 30 m., des nouvelles défavorables de son armée, aussi décide-t-il de se dégager immédiatement et de battre en retraite sur les hauteurs *Charmontel-Constantine* :

BR. COMB. 4.

Cote 530. 28. IX. 09. 8.30 m.

*Ordre de retraite.*

1. Notre armée s'est retirée devant des forces supérieures sur la ligne : *Morat-Kl. Bösingén*.

2. La 4<sup>e</sup> Br. comb. a reçu l'ordre de tenir à outrance le défilé entre les lacs de Morat et de Neuchâtel.

3. La 4<sup>e</sup> Br. comb. occupera les hauteurs *Charmontel-Constantine* comme suit : R. 7 : secteur *Chabrey-582-Lisière* de forêt entre grand *M* de *Montmagny* et *s* de *Constantine*.

R. 8 : secteur *Constantine-522*, l'aile droite touchant le secteur du R. 7.

La Brigade se dégage immédiatement de l'ennemi, en organisant des arrières-gardes, selon ordre des Cts de R. pour se rendre dans les secteurs indiqués.

Les R. tâcheront de se maintenir à la même hauteur durant la retraite.

Une batt. reste encore à 530. — Une autre est allée s'installer sur le *Charmontel*; la troisième, ainsi que le R. de Cav., aux ordres du R. J. 8.

Les R. laisseront une forte ligne d'avant-postes de combat : secteur *Port-alban-les Friques*. Limite des secteurs de R. : Croisée des routes au S. de Delley.

Le Génie a établi des points d'appui, cotes 506 et 514, qui seront utilisés par les avant-postes.

Ambulance 8 va s'installer à *Vallamand*.

4. Trains selon ordres spéciaux.

5. Je me trouve cote 530, et suivrai le mouvement de la Br. par 506 et *Montmagny*.

Col. RÖMER

De son côté, le commandant de la brigade 3 a reçu à Sur-la-Vigne, vers 8 h. 30 m., l'avis. qu'à 10 h. m., un détachement de renfort (*bataillon carabiniers 2* et *groupe artillerie II/2*), serait à sa disposition au Pont-Neuf, route Corcelles-Ressudens, sous le commandement du lieutenant-colonel Lardy. Il lui fait parvenir l'ordre de marcher par *Ressudens-Missy*, prêt à appuyer à l'aile droite l'attaque générale des hauteurs 530.

A 11 h. 50 le groupe artillerie II/2 est en position au S.-E. de Vallon et ouvre le feu sur ces hauteurs, dont la brigade rouge s'empare entre 11 h. et midi. L'ennemi est en pleine retraite sur Constantine-Charmontel.

#### COMMENTAIRES.

Les premières opérations de la journée ont un peu dérouté les spectateurs de la manœuvre. Il leur était difficile de se rendre compte du jeu de navette auquel ils assistaient, alternatives d'offensives et de défaites, attaques et retraites partielles, chassés-croisés de lignes et de colonnes, donnant l'impression d'une figure de quadrille en quelque vaste salle de bal. La lecture des ordres remet de la clarté dans ce jeu. Résumée dans ses grands traits, la manœuvre a été la suivante :

Au début, deux groupes de la brigade Römer s'emparent

d'une partie de la ligne des avant-postes ennemie, à droite un bataillon du 7<sup>e</sup> régiment, le 19<sup>e</sup>, aux Planches; à gauche 1  $\frac{1}{2}$  bataillon du 8<sup>e</sup>, à Rueyres. Le commandant de brigade reçoit l'avis du succès de ce dernier, et décide d'en tirer parti pour reprendre l'offensive sur toute la ligne. Comme il ignore le succès du 7<sup>e</sup> régiment aux Planches, il envoie l'ordre à celui-ci de s'emparer de ce point et de pousser son attaque au delà. Il met sa réserve, le bataillon 24, à la disposition du régimentier. Au moment où cet ordre parvient au régiment 7, son 19<sup>e</sup> bataillon, aux Planches, a été délogé; le lieutenant-colonel Schmidt prend ses mesures pour se reporter en avant, cette fois-ci avec quatre bataillons. Mais, sur ces entrefaites, et, comme il commence son mouvement, le brigadier a appris que le 8<sup>e</sup> régiment, à Rueyres, a été, lui aussi, délogé, et que l'ennemi attaque en force. A ce moment donc, son aile droite avance pendant que son aile gauche recule. Le danger vers cette dernière devenant pressant, il rappelle son aile droite, puis, se voyant débordé par les renforts venus à l'ennemi, il se résout à la retraite générale. C'est une manœuvre intéressante autant que mouvementée.

L'intérêt grandit si l'on approfondit la conception des ordres.

Qu'est-ce qu'a voulu le commandant bleu? Oserons-nous dire que cela ne ressort pas très nettement de son ordre? En principe, il affirme l'intention de se maintenir sur sa position; il entend gagner du temps pour permettre aux renforts attendus d'arriver. D'autre part, il voudrait tromper l'adversaire sur cette intention défensive. Il ordonne, à cet effet, des attaques simulées dont il détermine lui-même la façon. Elles commenceront avant le jour; à l'aile droite, on n'y emploiera que des patrouilles, mais des patrouilles fortes d'une section *au moins*, dont la mission sera seulement de provoquer chez l'ennemi l'alarme et le trouble. A l'aile gauche, il faut aussi provoquer l'alarme, mais, en plus, il faut déloger l'ennemi de Rueyres, et l'on y emploiera un bataillon. Toutefois, ce délogement n'est pas nécessairement définitif; si l'ennemi revient à la charge dans des conditions témoignant une ferme décision de l'emporter, on lui rétrocédera le village.

Ainsi, l'ordre est bien défensif en général, mais ouvre cependant une porte à une offensive partielle; la brigade ne doit pas, absolument, se maintenir sur sa position; partie de ses troupes ira occuper partie de la position ennemie.

Qu'arrive-t-il ? Au régiment 8, où l'on est allant et où l'on a d'ailleurs pour soi la lettre de l'ordre, on songe moins au trouble à jeter chez l'ennemi qu'au village à conquérir, et l'on se dit que, pour la réussite d'une pareille opération, six compagnies vaudront mieux que quatre. Ainsi, à cette aile, les trois quarts des troupes participent à l'offensive partielle ; un quart seulement témoigne de l'intention défensive de l'ordre du brigadier.

D'ailleurs, le premier succès obtenu, ce dernier modifie aussitôt cette intention malgré le danger d'être en l'air si, comme il en a été prévenu, le gros de son armée était obligé de reculer. Il se dit, sans doute, que, dès l'instant qu'une partie de la position ennemie était prise, c'était le cas de prendre le reste ; qu'il y aurait même un certain danger moral non seulement à obliger à la retraite des troupes victorieuses, mais même à ne pas les appuyer dans leur victoire et la rendre définitive. De là, la mise en ligne de la réserve accompagnant l'ordre d'offensive à l'aile droite.

Mais là aussi, l'ordre de brigade de la veille a reçu une interprétation extensive. On s'y est dit que si des patrouilles d'une section au moins troubleraient l'ennemi, des unités plus fortes le troubleraient plus sûrement et cinq compagnies ont été dirigées sur les Planches. Cependant le commandant de régiment ne pense pas pouvoir pousser son initiative plus loin ; son chef a décidé de rester en position, à telles enseignes que son camarade du 8 a l'ordre de ne pas tenir à Rueyres et de rétrograder au cas d'une contre-offensive menaçante de l'ennemi ; sa situation aux Planches est analogue ; il ne soutient donc pas son bataillon victorieux, et quand l'ordre lui vient de pousser de l'avant, il est obligé de le faire avec un quart de son effectif qui non seulement est sous l'impression d'une retraite, mais doit avoir sa confiance en ses chefs altérée. Pourquoi, se demandent les hommes qui viennent d'affronter la mort, pourquoi a-t-on laissé perdre le fruit de notre victoire et de nos pertes ? Il faut maintenant recommencer. Alors à quoi servent les morts et les blessés de la première attaque ? F... pour rien ! Ça va être la même chose pour nous !

Une troupe qui part avec ces sentiments-là est bien près d'être battue.

Cependant, du côté rouge, le colonel Weissenbach, lui aussi, n'avait la veille que des intentions défensives. « Notre brigade, disait son ordre, s'opposera, sur la ligne des avant-postes, à toute entreprise de l'ennemi. » En réalité, la résistance n'a pas

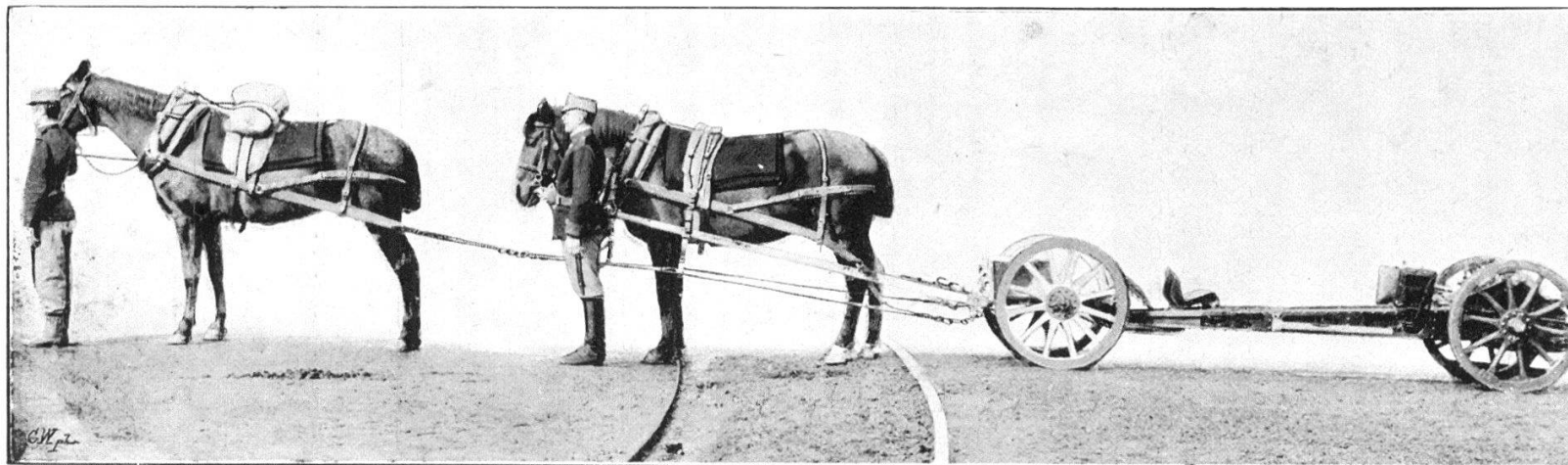


Fig. 1. — L'affût inférieur.

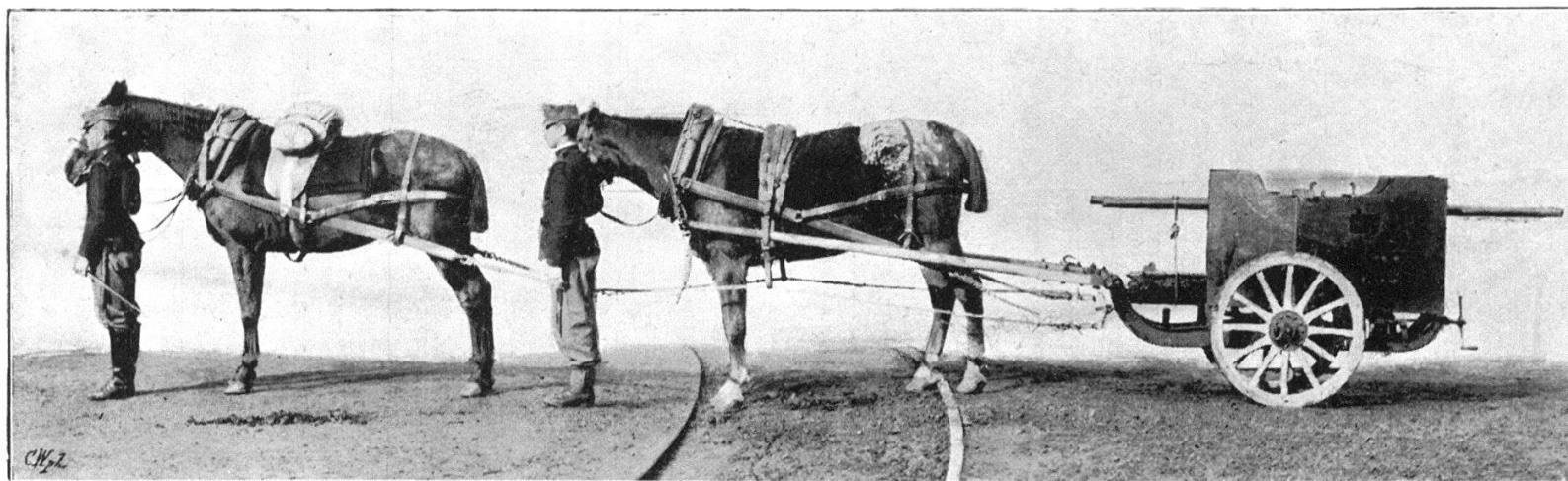


Fig. 2. — Le chariot avec le berceau.

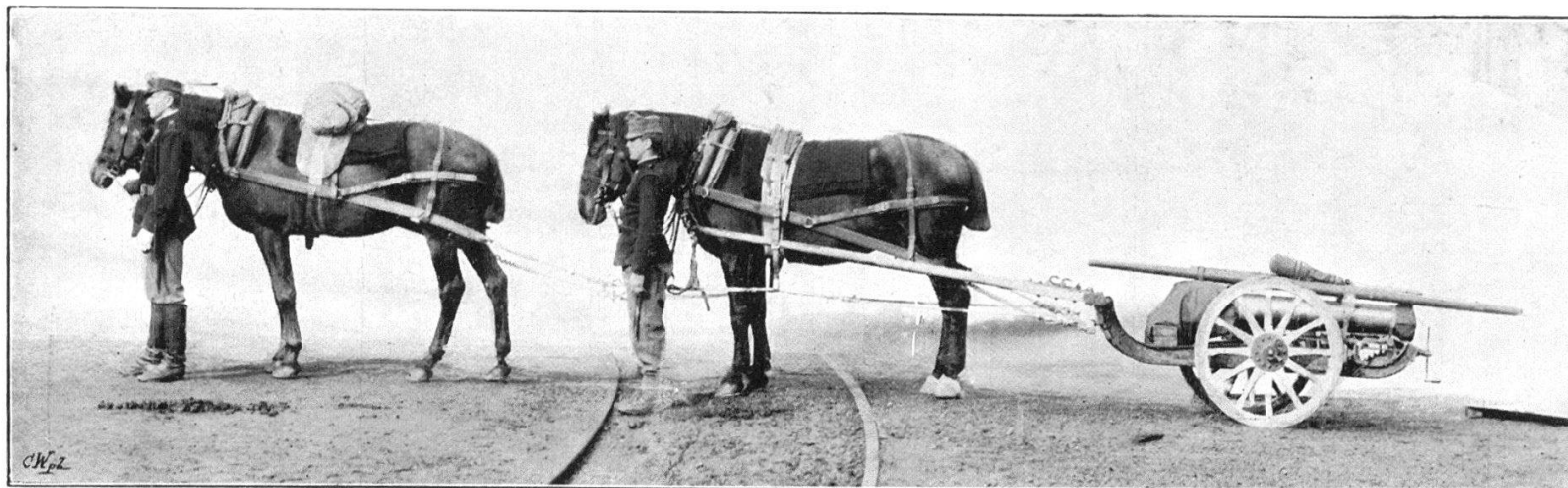


Fig. 3. — Le chariot avec la bouche à feu.

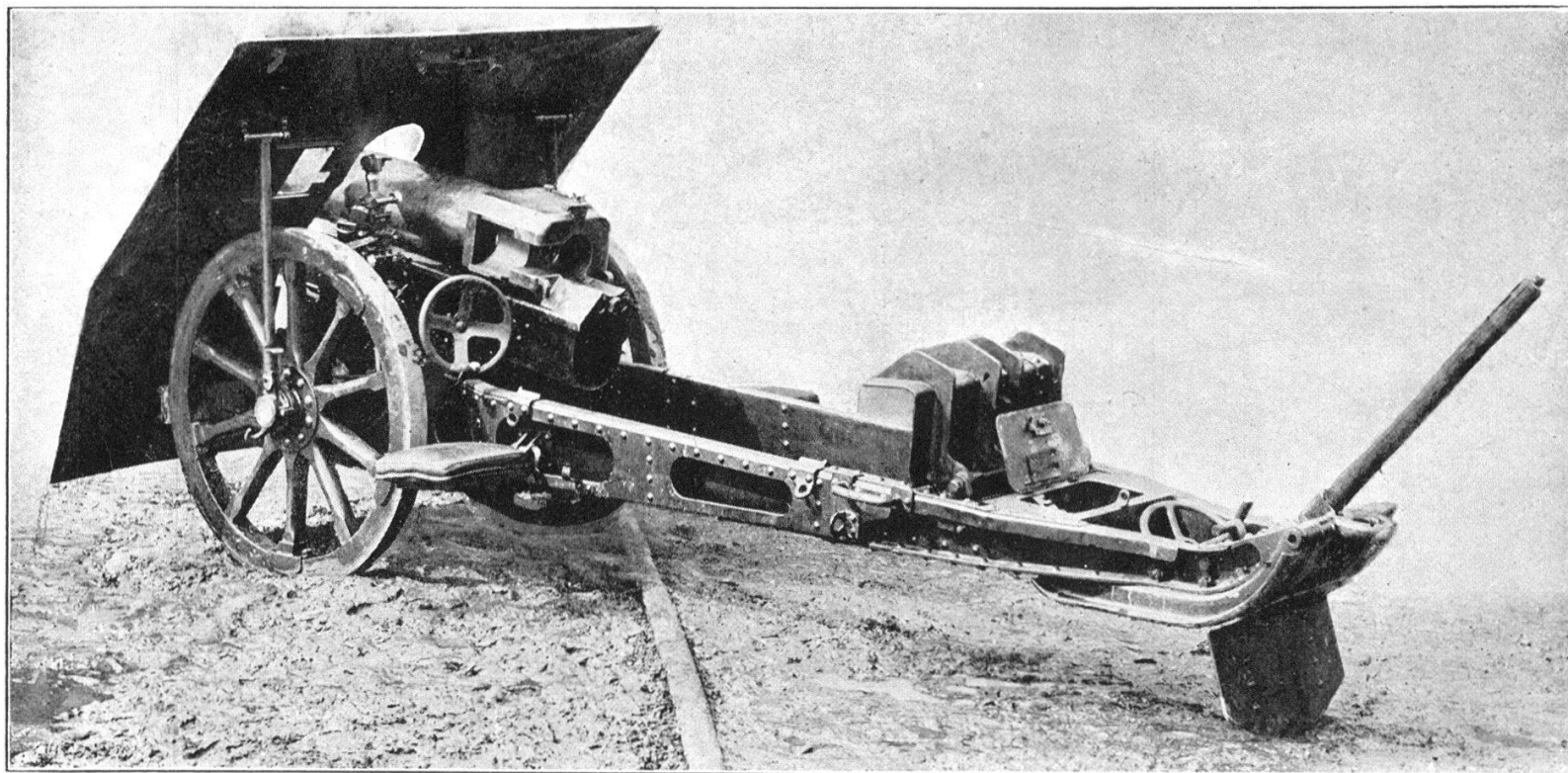


Fig. 4. — L'obusier en batterie.

abouti autant que l'espérait le commandement, puisque sur deux points la ligne des avant-postes a été percée. Il s'agit de réparer ce premier échec, ce qui n'est possible que par un retour offensif, ou, mieux encore par une contre-offensive visant plus loin que la reprise de la ligne des avant-postes et se proposant l'attaque et l'enlèvement de la position ennemie elle-même. Ainsi en décide le commandant rouge après la perte de Rueyres, et son opération lui sera facilitée par l'entrée en ligne des renforts qui lui seront annoncés une heure et demie plus tard.

Ainsi, et autant que l'on peut en juger par une étude des seuls documents écrits, l'action de la brigade bleue l'a conduite aux fins contraires de ses intentions. Elle ne voulait que gagner du temps pour n'être pas chassée de sa position avant l'arrivée de troupes fraîches. Les circonstances la servaient puisque l'adversaire n'avait pas l'intention de l'attaquer. Mais elle l'a provoqué, dès la pointe du jour, l'a stimulé à changer d'intention, et, non seulement elle n'a pas gagné le temps qu'elle cherchait, elle l'a réduit et a perdu la position que ce gain de temps devait lui conserver.

Vous parlez d'or ! diront nos camarades de la 4<sup>e</sup> brigade, et cela n'est pas très compliqué, quand on siège tranquillement à sa table à écrire, compulsant des événements connus. Auriez-vous fait mieux ?

Il est fort possible que nous aurions fait moins bien. Mais la question n'est pas là ; nous n'avons pas à nous demander ce que la 4<sup>e</sup> brigade a fait et ce que d'autres auraient fait à sa place, mais bien ce qui convient le mieux, d'une manière générale et abstraction faite des personnes, dans des circonstances analogues.

Le problème est de rester sur la défensive jusqu'au moment où l'offensive pourra être reprise et de donner le change à l'ennemi en paraissant plus fort et plus agressif qu'on ne l'est en réalité et en intention.

Il semble qu'une première mesure est l'application du proverbe qui conseille de ne pas « faire sortir le loup du bois ». Aussi longtemps que l'ennemi ne témoigne pas l'intention d'attaquer, il va au devant de nos désirs et nous accorde bénévolement le temps que nous désirons gagner. Il est donc préférable de ne pas troubler son sommeil, et s'il veut dormir la grasse matinée, de ne pas le réveiller avant le jour. A défaut de projecteurs lui montrant nos terrassiers au travail, il lui sera très

difficile de se rendre compte que nous élevons des travaux de défense plus importants que les habituels ouvrages de protection des avant-postes.

Mais une passivité trop prolongée peut devenir dangereuse. Elle risque de nous trahir et d'inciter l'adversaire à l'action. On décide alors de feindre attaquer, mais il y faut de la mesure semble-t-il, premièrement pour que l'excès d'activité ne produise pas les mêmes effets que l'excès de passivité et ne provoque pas les entreprises de l'adversaire ; secondement, pour que nous n'usions pas inutilement nos troupes en les engageant plus fortement qu'il ne convient. C'est l'heure de se rappeler les §§ 392 et 393 du règlement exposant que la rupture du combat sera d'autant plus difficile que le moment décisif sera plus proche, c'est-à-dire qu'on se sera engagé plus à fond, et que la retraite succédant à l'acte décisif impose aux forces physiques et morales du vaincu les exigences les plus dures. Il est prudent dès lors, lorsqu'on ne veut que gagner du temps, de ne pas placer de ses troupes dans ces conditions particulièrement difficiles.

Il semble qu'on évitera le mieux ce risque en considérant l'alarme à jeter chez l'ennemi comme une simple entreprise d'avant-postes, qui ne doit pas engager le commandement supérieur ; ce sont des piqures d'épingle, non des coups de cognée, qu'il s'agit de donner ; il faut choisir son instrument en conséquence, c'est-à-dire ses effectifs. A les désigner trop forts, on risque des engagements qui ne laissent plus au commandement en chef la liberté de ses décisions, et le commandement en chef lui-même se prive de cette liberté, s'il a fixé ses effectifs et assumé par conséquent la responsabilité du coup de cognée où il ne voulait que la piqure d'épingle.

En terminant, un détail. Comme au cours de la retraite des bleus, une ligne rouge pressait vigoureusement une de leurs arrière-gardes, le régiment de cavalerie chargea. Ce que voyant, une compagnie du bataillon 23 fait demi-tour, se lance à la baïonnette sur l'ennemi ébranlé par la charge, et achève l'ouvrage des cavaliers.

Cet incident méritait d'être relevé. Il montre un utile exemple d'intelligente initiative et de bonne camaraderie de combat. La liaison entre les deux armes a été parfaite et, comme conséquence, le succès complet.

